



**Berne, 30 mars 2022**

## **Coordination des dons pour le soutien à l'Ukraine - achèvement de la phase 1**

Mesdames et Messieurs,

L'Aide humanitaire de la DDC (AH), la Gestion fédérale des ressources (ResMaB) et le Service sanitaire coordonné (SSC) vous remercient chaleureusement pour votre disponibilité à venir en aide à la population touchée par l'attaque militaire en Ukraine et pour les nombreuses offres de dons parvenues au ResMaB après l'appel du 3 mars 2022. Grâce à un grand élan de solidarité, les transports de biens de première nécessité effectués jusqu'à présent - en particulier le transport n° 7 vers la Pologne et l'Ukraine - ont permis d'envoyer du matériel sanitaire d'urgence dans les régions touchées, sous la direction de l'AH de la DDC. La ResMaB a saisi, évalué et transmis plus de 400 offres de dons dans le système de gestion des informations sur les ressources (iRES).

Cette première phase d'engagement de la part des autorités suisses peut désormais être considérée comme terminée. Les prochaines étapes sont actuellement en cours de planification. Il s'agit de clarifier les besoins supplémentaires ou nouveaux avec les organismes responsables dans la région en crise et de définir d'autres lignes d'action. Jusqu'à ce que les besoins en biens d'aide supplémentaires soient définis avec précision, nous vous prions,

- de ne plus annoncer d'offres de dons à la CENAL, car celles-ci ne peuvent pas être distribuées pour le moment ;
- de remettre les offres d'aide existantes à d'autres organisations, par exemple des associations caritatives.

Nous vous informerons dès que la suite de la procédure pour la nouvelle phase aura été clarifiée et que les exigences en matière de dons auront été précisées.

Cette information est destinée :

- Délégués SSC par le SSC.
- Hôpitaux par H+.
- Les états-majors de conduite cantonaux par ResMaB.

Pour conclure, nous tenons à vous remercier une fois de plus pour votre aide, votre soutien et votre excellente coopération. Nous nous tenons à votre disposition pour toute question. Veuillez envoyer toute demande par écrit à la CENAL [ch-neoc-n@naz.ch](mailto:ch-neoc-n@naz.ch).

Avec nos meilleures salutations  
Gestion fédérale des ressources